



VENDREDI 8 MARS 2013 de 9h00 à 13h00

Faculté de droit, Rempart de la Vierge, 5 à Namur

Le droit européen en Wallonie

Plus de 50 ans après sa création, le **développement ininterrompu** du **droit européen** et sa **complexité** grandissante maintiennent l'actualité du débat sur la qualité des législations européennes et de leur transposition, qui **continuent de révolutionner nos conditions de vie**. Paradoxalement, les **processus de création et de contrôle** des normes européennes et des normes fédérales, communautaires et régionales en découlant restent **peu connus** des citoyens et des professionnels du droit, qu'ils participent à ce processus ou qu'ils appliquent ou contrôlent ces normes.

Sur la base de ce qui se réalise en Wallonie, **l'AJN vous propose**, en compagnie de **divers praticiens et spécialistes**, de se pencher sur ce processus pour le **comprendre**, le critiquer ... et plus si affinités !

Les intervenants aborderont de nombreuses questions concernant les diverses étapes allant de la création de la directive à l'application des normes wallonnes en découlant. Le **traité de Lisbonne**, les **dispositifs belges** mis en place pour participer à la création des normes et pour contrôler leur transposition, mais aussi les **moyens informatiques** utilisés (Eurtransbel,...) seront envisagés, tout comme l'importance d'une **analyse juridique** dressant la liste des textes de droit interne à élaborer ou modifier, un tableau de concordance reliant chaque disposition de la directive à un texte de droit interne à créer ou à modifier et relevant les difficultés de transposition : niveau des mesures nationales d'exécution dans la hiérarchie des normes internes, difficultés d'interprétation, risques d'incohérence au regard des dispositions de droit interne, autorité compétente, risque de sur-réglementation,

Les intervenants seront :

Alexandre de STREEL, Professeur de droit européen à l'Université de Namur.

Michel AMAND, Membre du Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement (CCPIE) - SPW- DG Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Nicolas LOLLO, Coordinateur européen au sein de Wallonie Bruxelles International (WBI)

José RENARD, Inspecteur général - SPW - DG Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Pierre VANDERNOOT, Conseiller d'Etat et Maître de conférences à l'ULB

Alvydas STANCIKAS, Chef d'unité - Commission européenne - DG Marché intérieur et services

Marianne DONY, Professeur à l'ULB et Présidente de l'Institut d'études européennes

Avec le précieux soutien de la Faculté de droit <http://www.fundp.ac.be/droit>

Renseignements : tél : 081 724788 – fax : 081 725200 - <http://www.ajn.be> **Formation permanente** : 4 points -
Inscription OBLIGATOIRE – coût : 30 € (20 € avocats stagiaires) à verser **avant la conférence** - code IBAN : BE10
2500 0740 2704 - Code Swift/BIC : GEBABEBB07A - FUNDP, rue de Bruxelles, 61 - 5000 Namur avec la mention
«CPO 4943430-08/03 » accompagnée de votre inscription indiquant vos coordonnées complètes.